



**Depuis le débat sur l'authenticité des ordonnances de remise en liberté de Maxime Eko Eko et Jean Pierre Amougou Belinga, le ministre de la Défense Joseph Beti Assomo n'a pas apporté de clarifications. Malgré les conclusions de l'enquête dirigée par le colonel Tchouafack, qui ont confirmé l'authenticité des ordonnances, le barreau du Cameroun est préoccupé par cette situation et demande des explications au ministre de la Défense.**

Dans une lettre datée du 8 décembre 2023, le bâtonnier Mbah Eric Mbah exprime son inquiétude quant à cette situation inédite. Le bâtonnier précise que l'intégrité du système judiciaire a été mise à l'épreuve et que le silence du ministère de la Défense ne fait qu'aggraver les craintes quant à la

Le bâtonnier met au défi le ministre de la Défense en déclarant que si les documents se révèlent être faux, les responsables devraient être traduits en justice rapidement afin de restaurer l'image du pouvoir judiciaire. Il appelle à une clarification publique de la part du ministère de la Défense, et indique que le silence prolongé ne fait qu'entretenir les doutes et le manque de confiance envers le système judiciaire.